

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE BERRECHID
PACHALIK HAD SOUALEM
COMMUNE DE HAD SOUALEM

N° : 04/2016
05 FEV 2016

**ATTESTATION DE RECEPTION PROVISOIRE
PROJET DU LOTISSEMENT « JARDINS DE SAHEL II »**

Objet : PROJET DU LOTISSEMENT « JARDINS DE SAHEL II »

T.F : 35763/53

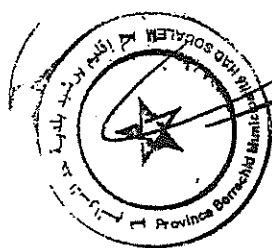
Le Président de la commune de Had Soualem ;

- Vu la loi organique n°113.14 relative aux communes ;
- Vu le Dahir n° 1-92-7 du 15 Hijja 1412 (17 Juin 1992) portant promulgation de la loi n° :25-90 du 15 Hijja 1412(17juin1992) relative aux lotissements, groupes d'habitation et morcellements ;
- Vu l'autorisation de lotir délivrée à la société AL OMRANE LAKHYAYTA sous n° 01/2013 en date du 12/02/2013 ;
- Vu le procès-verbal de la réception provisoire dressé par la commission provinciale réunie le 18/12/2015 au siège de la commune de Had Soualem prononçant la réception provisoire des travaux de viabilisation du PROJET DU LOTISSEMENT « **JARDINS DE SAHEL II** »;

Atteste que les dits travaux sont terminés et peuvent être réceptionnés provisoirement.

HAD SOUALEM LE 05 FEV 2016

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE



[Signature]

LE PRESIDENT
ZINEB ABIMINE HOUASS